

## DECISION DU MAIRE DE ST LAURENT DES ARBRES

### N°036/2025 - 1.1 - M.P

**Objet : Acquisition d'un bungalow d'occasion à usage de bureau pour les services techniques et rachat du bungalow d'occasion à usage de bureau/vestiaire actuellement en location**

Le Maire de SAINT LAURENT DES ARBRES ;

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 006/2021 en date du 11/05/2021 déléguant au maire la compétence relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ;

Considérant la nécessité d'acquérir des bungalows d'occasion pour les services techniques pour un usage de bureau et de sanitaires ;

Vu le devis en date du 17/01/2025, de la SARL LOCAMI – ZA de Bernon – Route Michel Ledrappier – 30330 TRESQUES, d'un montant total de 21 125,00 € H.T soit 25 350,00 € TTC pour l'acquisition d'un bungalow d'occasion à usage de bureau pour les services techniques et le rachat du bungalow d'occasion à usage de bureau/vestiaire actuellement en location ;

### DECIDE

**ARTICLE 1** : De signer le devis en date du 17/01/2025, de la SARL LOCAMI – ZA de Bernon – Route Michel Ledrappier – 30330 TRESQUES d'un montant de :

- 8 100,00 € H.T soit 9 720,00 € TTC pour l'acquisition d'un bungalow d'occasion à usage de bureau pour les services techniques ;
- 13 025,00 € H.T soit 15 630,00 € TTC pour le rachat d'un bungalow d'occasion actuellement en location au service technique faisant usage de bureau et de sanitaires.

Fait à Saint Laurent des Arbres, le 13 mai 2025.

Mme Le Maire,

Sylvie BARRIEU VIGNAL

